Master GTDL parcours Ingénierie des collectivités territoriales et stratégie foncière (INGETER)

Présentation

Taux d'insertion
89 %

Taux de réussite
100 %

L'originalité du Master GTDL tient à une approche innovante des territoires et de la formation à la diversité de ses métiers. Le parcours « Ingénierie des collectivités territoriales et stratégie foncière » (Ingeter) forme aux outils généraux de l' aménagement, de l'urbanisme et du développement territorial afin de répondre aux besoins croissant des collectivités territoriales et de leurs partenaires. Ingeter forme des cadres adaptables œuvrant dans les grandes mutations actuelles (institutionnelles, sociales, environnementales et économiques) des territoires.

Les anciens étudiants sont, aujourd'hui, des professionnels des collectivités territoriales, de syndicats mixtes, de services déconcentrés de l'Etat, de Sociétés d'économie mixte (Sem), d'Etablissements publics fonciers (EPF), d' agences d'urbanisme, de bureaux d'études, etc.. Ils travaillent sur les grands enjeux de transitions territoriales, de mobilités, d'urbanisme, d'habitat et de logement, de développement économique, de foncier, etc., tant au sein d' espaces urbains, périurbains et ruraux.

Objectifs

La formation se caractérise par l'interdisciplinarité, l'équilibre entre savoirs académiques/sciences et techniques de l'action opérationnelle, et une attention soutenue pour l'échelon local, ses acteurs et ses institutions. Les étudiants ont le statut d'apprenti pendant les deux années et peuvent obtenir un financement de leur formation.

La participation de nombreux professionnels permet une adéquation avec les besoins évolutifs des collectivités (décentralisation, transitions).

Les étudiants sont formés aux compétences spécifiques préparatoires des concours de la fonction publique territoriale. Ils participent à des ateliers-projets (travaux en groupes) construits avec des commanditaires professionnels sur des thématiques variées selon les années : nature en ville, nouvelles mobilités, restauration biologique, revitalisation commerciale de centres-villes, préparation de projets de candidatures patrimoine Unesco. Les apprentis réalisent des productions écrites et orales validées par des professionnels.

Durée de la formation

- 1 an (accès M2) ou 2 ans (accès M1)

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 3

Rythme

- En alternance
  - Contrat d'apprentissage

Contacts

Responsables pédagogiques

- GRASSET Eric (Responsable)
- THIMONIER - ROUZET Emmanuel (Responsable)

Gestion de scolarité
Shérine DROUY
Téléphone : 04 78 78 76 80
Courriel : sherine.drouy@univ-lyon3.fr

Formation Continue
Service FC3 Langues Lettres Philosophie
Téléphone : 04 78 78 70 48
Courriel : fc3@univ-lyon3.fr

Spécificités

Les deux années de Master se réalisent, exclusivement, en alternance Université (16 semaines) / structure professionnelle (36 semaines). Deux types de contrats sont possibles : contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation. Ils permettent une très bonne insertion professionnelle et un salaire pour les étudiants.

La recherche d'un contrat avec une structure professionnelle (collectivité, entreprise, etc.) et la signature de celui-ci se font, obligatoirement, avant l' entrée en formation (en général première décade de septembre).

Les apprentis sont suivis individuellement pendant le temps en entreprise par un enseignant-chercheur de l'Université. Les promotions de petites tailles autorisent, également, un encadrement personnalisé pendant les temps à l' Université par les co-directeurs de la formation.

Tout au long des deux années de Master, le parcours individualisé se construit avec l'aide d'une équipe pédagogique motivée et compétente dans des domaines transversaux : l'attractivité économique, résidentielle et récréative des territoires ; les réformes institutionnelles (métropoles, communes nouvelles, etc.) ; l'aménagement des espaces urbains, périurbains et ruraux ; l' habitat ; les mobilités ; l'innovation sociale et culturelle ; le management et le marketing ; etc..

Admission

Candidature

Modalités de candidature

- M1 : Candidature du 17 février au 16 mars 2026 sur Mon Master
- M2 : Candidature sur eCandidat

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Handicap

Pôle handicap étudiant

Activités visées / compétences attestées

- **Fondamentales et pluridisciplinaires**, sur les problématiques de développement territorial : gouvernance, cadre juridique, contextes socio-économiques, transitions, aide à la décision, etc.
- **Spécialisées dans la gestion des territoires et le développement local** et appliquées aux domaines des transports, des collectivités territoriales, des ressources tant pour l'urbain que pour le rural ;
- **Méthodologiques** (écrites, orales, outils de l'urbanisme, SIG, télédétection) relatives à la conduite de projets de développement des territoires, aux indicateurs statistiques et aux process de représentations des territoire ;
- **Professionnelles :** ateliers " pratique de l'aménagement et de la gestion territoriale", jusqu'à 70 semaines d'insertion en entreprise avec l'alternance Entreprise/Université pendant les deux années de formation.

La professionnalisation a une part active dans la formation (conduite de projet opérationnel en aménagement via des ateliers pratiques, alternance Université /entreprise les deux années). Plusieurs ateliers de terrain sont programmés hors de Lyon afin d'étudier différentes collectivités (urbaines, rurales).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

L'alternance Université/entreprise permet une forte insertion professionnelle. Les étudiants sont accompagnés pour déterminer leur projet professionnel. Les débouchés se situent dans l'aménagement, la gestion territoriale des mobilités, le développement local et l'urbanisme en lien avec :

- **Des collectivités territoriales et les intercommunalités** ; métiers de chargés de missions ou de titulaires de la Fonction Publique Territoriale (Attachés ou administrateurs territoriaux, ingénieurs dans certains cas), principalement dans les champs thématiques de l'urbanisme, du foncier, de l'environnement, des mobilités, des transitions et de l'animation économique ;
- **Des associations avec les métiers de l'animation du développement local** ;
- **Des bureaux d'études / cabinets-conseils** autour de la consultance ;
- **Des administrations ou structures parapubliques** (Consulaires, Safer, agences d'urbanisme, autorités organisatrices de mobilités, etc.) ;
- **La recherche et l'enseignement supérieur** en sciences des territoires.

Programme

M1 - Semestre 1

- Institutions et politique d'aménagement des collectivités territoriales
- Aménagement et développement local des territoires
- Transition énergétique des territoires
- Animation économique, patrimoniale, sociale et numérique des territoires
- Politiques publiques de gestion et de développement territorial
- Territoires et paysages
- Introduction aux ressources foncières
- Cartographie et télédétection satellite pour la gestion du foncier et de l'occupation des sols
- Atelier collectif niveau 1, méthodologie et découverte du monde professionnel de l'ingénierie territoriale

M1 - Semestre 2

- Villes et campagnes en transition
- Organisation et planification des nouvelles mobilités
- Législation et pratique de l'aménagement et de l'urbanisme
- Diagnostic et planification, méthodologie en ingénierie territoriale
- Incarner, dessiner, représenter les territoires
- Atelier anglais pour l'ingénierie territoriale
- Atelier collectif professionnel niveau 2
- Préparation aux écrits des concours de l'ingénierie territoriale
- Mémoire d'alternance et soutenance orale
- Évaluation professionnelle de la période obligatoire en entreprise (9 à 36 semaines)

M2 - Semestre 3

- Étude de cas des transitions territoriales dans les collectivités
- Initiation à la médiation territoriale et au co-développement
- Europe et programmation européenne
- Gestion déléguée des collectivités territoriales
- Gestion financière et ressources humaines des collectivités
- Projet d'aménagement et modes de financement
- Ingénierie des systèmes de transport
- Urbanisme, concertation et management de projets
- Conduire des projets et gérer l'espace public végétalisé
- Observer pour fabriquer des indicateurs territoriaux
- Cartographie et statistiques avancées
- Mécanismes de la commande en collectivité territoriale
- Méthodologie orale des concours et journées professionnelles de l'ingénierie territoriale
- Atelier collectif professionnel niveau 3

M2 - Semestre 4

- Évaluation et gestion des politiques publiques urbaines
- Stratégies de développement local des collectivités périurbaines et rurales
- Urbanisme, architecture et construction durable
- Ingénierie urbaine durable

- Maîtrise et gestion du foncier, projets immobiliers
- Professionnalisation et atelier collectif professionnel niveau 4
- Séminaire scientifique de la mention GTDL
- Mémoire d'alternance et soutenance orale
- Alternance en entreprise ou collectivité (20 à 36 semaines)